

FRONT UNITAIRE DU 22 MAI 2018

TOUS LES SYNDICATS APPELLENT À LA GRÈVE ET À LA MANIFESTATION



LA FONCTION PUBLIQUE A RDV !

Les fédérations CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, FA (Autonomes), FO, FSU, Unsa et Solidaires appellent les 5,4 millions d'agent·e·s de la Fonction publique à une journée de grève et de manifestations le 22 mai. C'est une unité d'une ampleur inédite depuis dix ans. L'Ugict-CGT appelle tous les Ingés, Cadres, Techs et professions intermédiaires à faire grève et descendre dans la rue le 22 mai pour défendre leurs droits et revendications !

FACE AU PROJET D'EMMANUEL MACRON :

- Suppression de 120 000 emplois dans la Fonction publique, et transfert de missions de service public au privé ;
- Rémunération au mérite, alors que la part variable de la rémunération est le premier facteur d'inégalités entre les femmes et les hommes ;
- Développement du recours aux contractuels notamment pour les catégories A et B et recrutement des cadres dirigeants en CDI. Il s'agit de l'importation du « spoil system » américain et de la remise en cause de l'indépendance des fonctionnaires qui garantit aujourd'hui l'intérêt général ;
- Réinstauration du jour de carence, qui pénalise particulièrement les femmes (congrés maternité, enfants malades...) ;
- Hausse de la CSG.

POUR SE FAIRE ENTENDRE :

Force est de constater que le gouvernement ne souhaite pas dialoguer avec les organisations syndicales. L'encadrement est réduit à un rôle d'exécutant, sans même être ne serait-ce que consulté sur les projets de réformes, que nous sommes ensuite sommés de mettre en œuvre. Notre mobilisation commence à faire reculer le gouvernement. Il a déjà renoncé à remettre en cause la valeur unique du point d'indice quel que soit le versant de la Fonction publique.

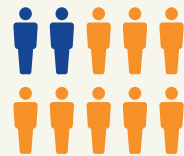
LE DÉCLASSEMENT EN CHIFFRES

En 1986, un agent de catégorie A était recruté à **175 %** de SMIC contre à peine **110 %** aujourd'hui

-7 %
de pouvoir d'achat
entre 2010 et 2016

Part des **primes** dans le salaire :

1994 : 14 %
2014 : 25 %



22 % des agents de la fonction publique sont **contractuels**

ALLEMAGNE : LA PREUVE QUE LA MOBILISATION PAYE

Après plusieurs mouvements de grève, les fonctionnaires allemands viennent de gagner 7,3 % d'augmentation salariale d'ici à 2020. Ceci fait suite à la victoire des salarié·e·s de la métallurgie qui ont arraché le droit à la semaine de 28 heures et une hausse des salaires de 4,3 %.

Aujourd'hui, les services publics ne vivent que par l'engagement et l'implication des fonctionnaires. Alors que nous avons choisi de travailler au service de l'intérêt général, nous sommes de plus en plus confronté·e·s à une perte de sens de notre travail et à l'impossibilité d'effectuer nos missions du fait des réductions budgétaires, des injonctions contradictoires (« faire plus avec moins »...) et des directives contraires à notre éthique professionnelle.

L'UGICT-CGT PROPOSE :

- la défense du statut des fonctionnaires et l'abandon du projet de recrutement de cadres dans la Fonction publique par le biais de CDI de droit privé ;
- des créations d'emplois statutaires et l'arrêt immédiat de toutes les suppressions de postes ;
- l'augmentation des salaires et la reconnaissance des qualifications par une forte revalorisation du point d'indice ;
- face à la hausse de la CSG, que conteste la CGT, la revalorisation de toutes les grilles indiciaires ;
- la reconnaissance du travail effectué dans le déroulement de carrière ;
- la reconnaissance et le paiement pour les cadres des heures supplémentaires effectuées et la fin de l'écêtement pour les agents de catégorie B ;
- le droit à la déconnexion ;
- l'abrogation du jour de carence ;
- la revalorisation des carrières, la revalorisation des filières et des corps à prédominance féminine afin d'appliquer le principe : « un salaire égal pour un travail de valeur égale » ;
- le maintien et le renforcement de nos systèmes de retraite ;
- les moyens nécessaires à la formation professionnelle : 10 % du temps de travail doit être consacré à la formation, qui doit être suivie de progression de carrière ;
- un management et un accompagnement individualisés permettant de répondre aux aspirations d'évolution et de mobilité professionnelles de chacune et chacun ;
- l'ouverture d'un réel débat sur les missions de service public pour répondre aux nouveaux besoins (vieillesse, égalité F/H, continuité territoriale, révolution numérique, environnement...) et construire un projet de société commun garant du progrès social.

UGICT.CGT.FR/SE-SYNDIQUER

NOM - PRÉNOM :
ADRESSE : CODE POSTAL : VILLE :
EMAIL : PORTABLE :
PROFESSION : ADMINISTRATION :